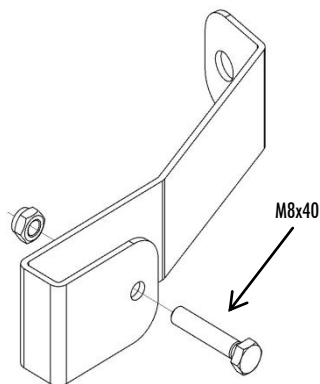


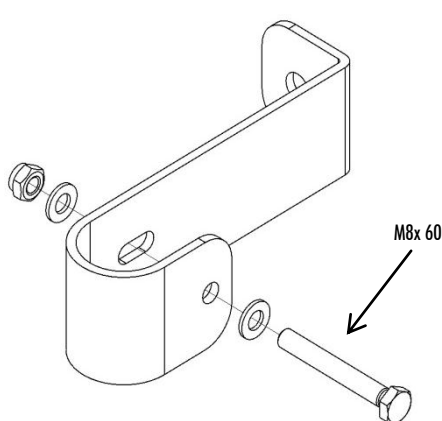
7. Montage de l'échelle stationnaire

7.1 Montage des supports muraux standard 150 / 200 mm

Profilé du
montant :
40x20mm



Profilé du
montant :
Ø38 mm



Remarques relatives au montage

- Le support mural standard respectif est posé autour du montant de l'échelle afin de pouvoir être fixé avec le matériel de montage indiqué ci-dessous.

Matériel de montage : 1x vis DIN 933 M8, 1x écrou de sécurité (Polystop) DIN 985 M8
(pour supports muraux pour un profilé de montant Ø38mm, plus 2x rondelle DIN 125-A M8 en raison du trou oblong)

- Les supports muraux sont fixés sur la paroi du puits au moyen de goujons d'ancrage M10 disponibles en option. (qualité minimale requise pour le béton C20/25)
- L'échelle doit être posée à la verticale au sol.
- La première paire de supports muraux (vue de l'extrémité supérieure de l'échelle) doit être montée sous le premier échelon ou toutefois au maximum sous le deuxième échelon de l'échelle de puits.

Au cas où une aide à l'accès ou un dispositif de protection d'accès en hauteur est fixé directement sur l'échelle, les supports muraux doivent toujours être montés sous le premier échelon du haut.

- L'échelle doit être fixée avec une autre paire de supports muraux au moins tous les 1960 mm.
- La dernière paire de supports muraux (vue de l'extrémité inférieure de l'échelle) doit être montée sous le dernier échelon ou toutefois au maximum sous l'avant-dernier échelon de l'échelle de puits.

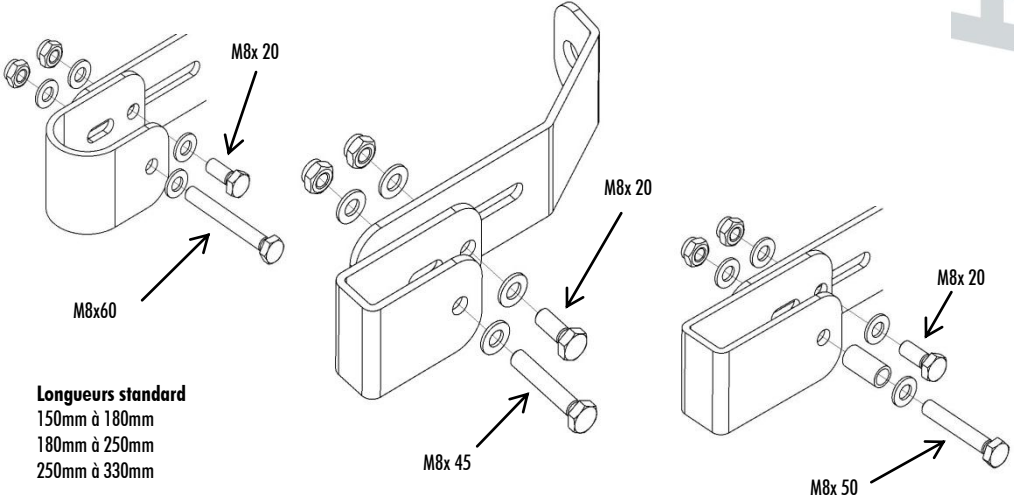
7. Montage de l'échelle stationnaire

7.2 Montage des supports muraux réglables 150 – 330 mm

Profilé du
montant :
Ø38 mm

Profilé du
montant :
40x20mm

Profilé du
montant :
60x24 mm



Remarques relatives au montage

- Comme montré dans les illustrations, la bordure respective du montant est montée sur le support mural et sur le montant de l'échelle.

Matériel de montage : 2x vis DIN 933 M8, 4x rondelle DIN 125- A M8, 2x écrou de sécurité (Polystop) DIN 985 M8 (sur la bordure de montant pour profilé 60x24, **il faut** en supplément monter une douille d'entretoisement au milieu de la bordure afin de ne pas endommager le montant en matière plastique.)

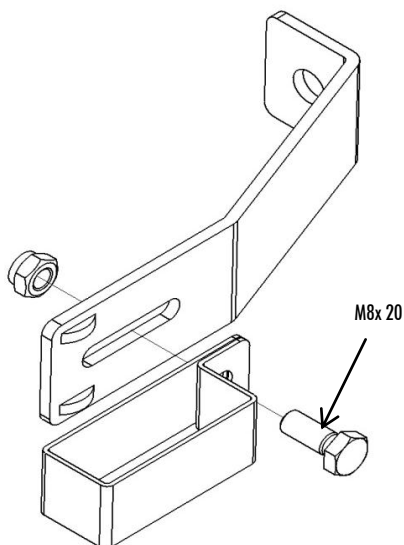
- Les supports muraux sont fixés sur la paroi du puits au moyen de goujons d'ancrage M10 disponibles en option. (qualité minimale requise pour le béton C20/25)
- L'échelle doit être posée à la verticale au sol.
- La première paire de supports muraux (vue de l'extrémité supérieure de l'échelle) doit être montée sous le premier échelon ou au maximum sous le deuxième échelon de l'échelle de puits.

Au cas où une aide à l'accès ou un dispositif de protection d'accès en hauteur est fixé directement sur l'échelle, les supports muraux doivent toujours être montés sous le premier échelon du haut.

- L'échelle doit être fixée avec une autre paire de supports muraux au moins tous les 1,96m.
- La dernière paire de supports muraux (vue de l'extrémité inférieure de l'échelle) doit être montée sous le dernier échelon ou au maximum sous l'avant-dernier échelon de l'échelle de puits.

7. Montage de l'échelle stationnaire

7.3 Montage des supports muraux réglables 150 - 180 mm pour échelles en matière plastique 60x24

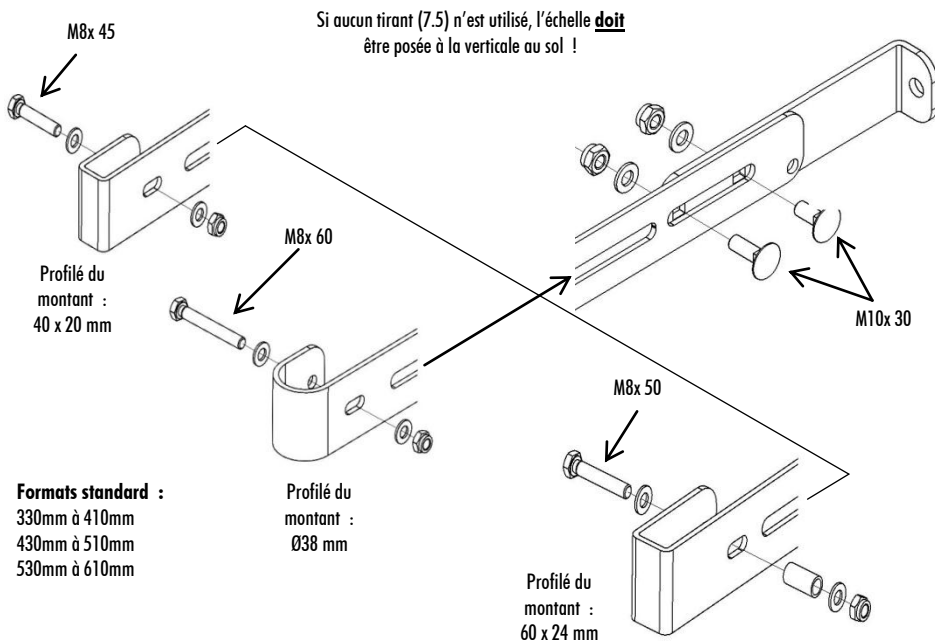


Remarques relatives au montage

- La patte de maintien est posée directement sous l'échelon autour du montant de l'échelle et fixé, avec le support mural, au moyen du matériel de montage indiqué ci-dessous.
Matériel de montage : 1x vis DIN 933 M8, 1x écrou de sécurité (Polystop) DIN 985 M8
- La plage de réglage (écart par rapport au mur) entre 150 et 180 mm peut être ajustée au moyen du trou oblong du support mural.
- Les supports muraux sont fixés sur la paroi du puits au moyen de goujons d'ancrage M10 disponibles en option. (qualité minimale requise pour le béton C20/25)
- L'échelle doit être posée à la verticale au sol.
- La première paire de supports muraux doit (vue de l'extrémité supérieure de l'échelle) être montée sous le premier échelon ou au maximum sous le deuxième échelon de l'échelle de puits.
Si un dispositif de protection d'accès en hauteur est fixé directement sur l'échelle, les supports muraux doivent toujours être montés sous le premier échelon du haut.
- L'échelle doit être fixée avec une autre paire de supports muraux au moins tous les 1960 mm.
- La dernière paire de supports muraux (vue de l'extrémité inférieure de l'échelle) doit être montée sous le dernier échelon ou au maximum sous l'avant-dernier échelon de l'échelle de puits.

7. Montage de l'échelle stationnaire

7.4 Montage des supports muraux réglables 330 - 610 mm – partie 1



Formats standard :
330mm à 410mm
430mm à 510mm
530mm à 610mm

Remarques relatives au montage

- Comme montré dans l'illustration 01, la bordure respective du montant est montée sur le support mural.
Matériel de montage : 2x boulon à tête bombée avec embout quatre pans DIN 603 M10, 2x rondelle DIN 125- A M10, 2x écrou de sécurité (Polystop) DIN 985 M10
- La bordure du montant est montée sur le montant.
Matériel de montage : 1x vis DIN 933 M8, 2x rondelle pour DIN 125- A M8, 1x écrou de sécurité (Polystop) DIN 985 M8 (pour bordure de montant pour profilé 60x24, **il faut** en supplément monter une douille d'entretoisement au milieu de la bordure afin de ne pas endommager le montant en matière plastique.)
- Les supports muraux sont fixés sur la paroi du puits au moyen de goujons d'ancrage M10 disponibles en option. (qualité minimale requise pour le béton C20/25)

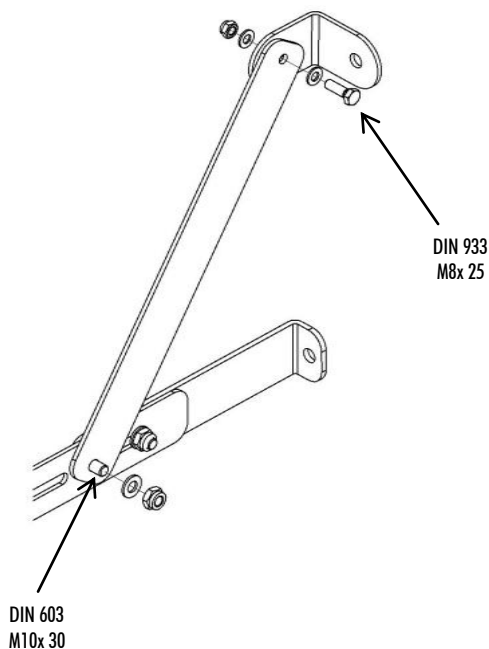
La première paire de supports muraux (vue de l'extrémité supérieure de l'échelle) doit être montée sous le premier échelon ou au maximum sous le deuxième échelon de l'échelle de puits.

Si une aide à l'accès ou un dispositif de protection d'accès en hauteur est fixé directement sur l'échelle, les supports muraux doivent toujours être montés sous le premier échelon vu du haut.

- L'échelle doit être fixée avec une autre paire de supports muraux au moins tous les 1,96m.
- La dernière paire de supports muraux (vue de l'extrémité inférieure de l'échelle) doit être montée sous le dernier échelon ou au maximum sous l'avant-dernier échelon de l'échelle de puits.

7. Montage de l'échelle stationnaire

7.4 Montage des supports muraux réglables 330 - 610 mm – partie 2



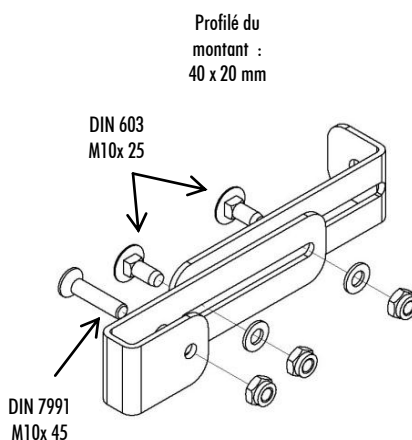
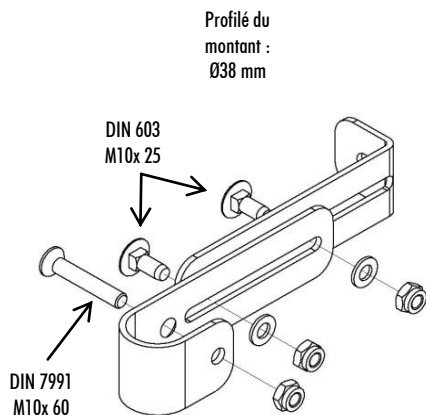
Tirants - pour l'absorption supplémentaire verticale de la force dans le cas d'échelles de puits pas posées à la verticale

Remarques relatives au montage

- Le tirant disponible en option est monté sur le boulon avant à tête bombée avec embout à quatre pans DIN 603 M10 du support mural.
- Le tirant et l'équerre correspondante sont montés comme représenté dans l'illustration 02.
Matériel de montage : 1x vis DIN 933 M8, 2x rondelle DIN 125- A M8, 1x écrou de sécurité (Polystop) DIN 985 M8
- L'équerre est également fixée sur la paroi du puits au moyen de goujons d'ancrage M10 disponibles en option. (qualité minimale requise pour le béton C20/25)

7. Montage de l'échelle stationnaire

7.5 Montage des supports muraux réglables 150 - 300 mm

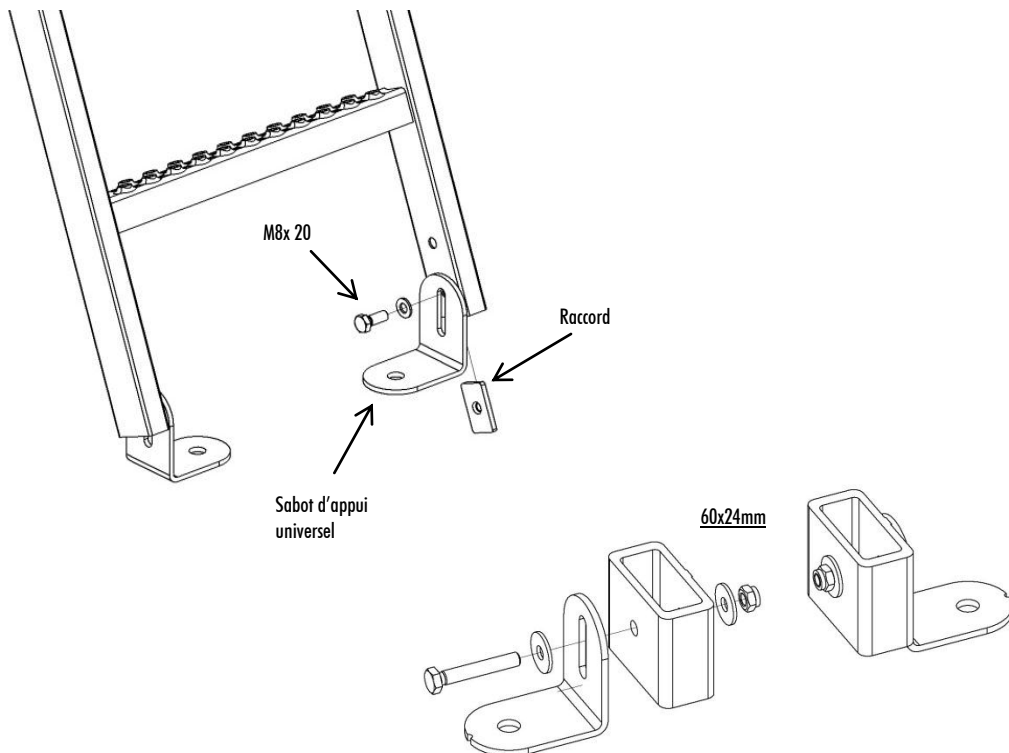


Remarques relatives au montage

- Comme montré dans l'illustration, la bordure du montant est montée sur le support mural et sur le montant de l'échelle.
Matériel de montage : 2x vis DIN 7991 M10, 4x rondelle DIN 125- A M10,5, 4x vis DIN 603 M10, 6x écrou hexagonal DIN 985 M10.
 - Les supports muraux sont fixés sur la paroi du puits au moyen de goujons d'ancrage M10 disponibles en option. (qualité minimale requise pour le béton C20/25)
 - L'échelle doit être posée à la verticale au sol.
 - La première paire de supports muraux (vue de l'extrémité supérieure de l'échelle) doit être montée sous le premier échelon ou au maximum sous le deuxième échelon de l'échelle de puits.
- Si une aide à l'accès ou un dispositif de protection d'accès en hauteur est fixé directement sur l'échelle, les supports muraux doivent toujours être montés sous le premier échelon du haut.**
- L'échelle doit être fixée avec une autre paire de supports muraux au moins tous les 1,96m.
 - La dernière paire de supports muraux (vue de l'extrémité inférieure de l'échelle) doit être montée sous le dernier échelon ou au maximum sous l'avant-dernier échelon de l'échelle de puits.

7. Montage de l'échelle stationnaire

7.6 Montage du sabot d'appui universel



Remarques relatives au montage

- Le sabot d'appui universel est posé de l'extérieur contre le montant de l'échelle. Ensuite la fiche intérieure du montant est enfoncée dans le montant et fixée au moyen du matériel de montage indiqué ci-dessous.

Matériel de montage par sabot d'appui :
1x vis DIN 933 M8, 1x rondelle DIN9021 – 8,4, 1x raccord 1xM8

- Les sabots d'appui universels sont fixés sur le fond du puits, par exemple au moyen de goujons d'ancrage M10 disponibles en option. (qualité minimale requise pour le béton C20/25)

*** Le sabot d'appui universel ne fait pas partie intégrante de la certification.

7. Montage de l'échelle stationnaire

7.7 Montage des raccords pour échelles de puits



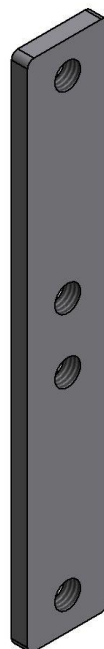
Raccord d'échelle pour échelles plastiques 60x24



Raccord 1x M8



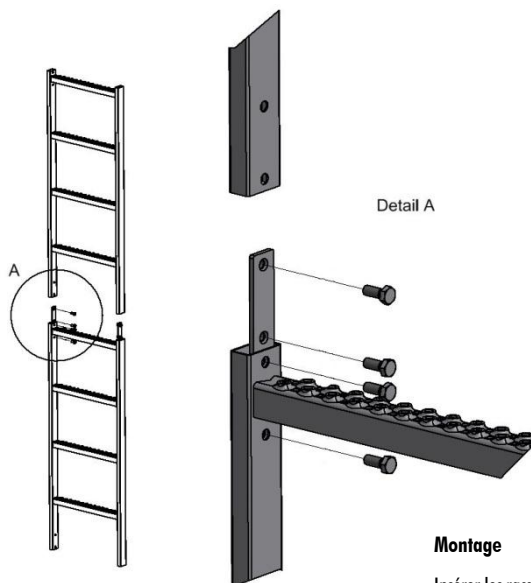
Raccord 2x M8



Raccord 4x M8

Montage

Pousser au-dessus des extrémités de l'échelle



Montage

Insérer les raccords et les fixer au moyen des vis hexagonales fournies en annexe.